

 <b>CENTRE HOSPITALIER LAVAL</b>	<b>Service</b> --- <b>FICHE DE POSTE</b>	<b>POLE SANTE MENTALE )</b>
		Corps Grade
<b>THERAPEUTE FAMILIAL</b>		ASSISTANT SOCIO EDUCATIF

## PRESENTATION DU CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL

Le Centre hospitalier de Laval est un établissement public de santé, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire des Hôpitaux de la Mayenne et du Haut Anjou avec 1 056 lits dont 430 de MCO, urgences, SSR, psychiatrie. Il est l'établissement de recours pour l'ensemble du territoire et dessert un bassin de population de 340 000 habitants

L'établissement totalise 2500 salariés et une communauté médicale de 160 praticiens. Il propose une offre médico-chirurgicale complète et dispose d'un plateau technique de haut niveau : bloc opératoire, maternité niveau 2B, IRM, scanner, plateau technique de rééducation, médecine du sport, cardiologie interventionnelle, réanimation.

## POSITION DANS LA STRUCTURE

**Secteur d'activité : Pôle de santé mentale**  
**Service départemental de thérapies familiales**  
**UF : 6981-6982-6983**

## Présentation du service et de l'équipe

Equipe pluridisciplinaire de thérapeutes familiaux, exerçant sur 3 sites (Laval, Mayenne et Château-Gontier) composée de :

- 0,2 ETP (Equivalent Temps Plein) Psychiatre
- 2,5 ETP Thérapeutes familiaux / Psychologues
- 3 ETP Thérapeutes familiaux / Infirmier, Assistant social, Educateur spécialisé
- 1 ETP Secrétaire Médicale (adjoint administratif)

Equipe de thérapeutes familiaux systémiques de sensibilités variées acquises par des formations spécifiques et des expériences diverses en fonction de leurs parcours professionnels.

**Lieux d'exercice** : Laval, Mayenne ou Château-Gontier

Les thérapeutes interviennent régulièrement sur 2 lieux et occasionnellement sur le troisième.

**Horaires de travail :**

Base de 35 H semaines pour les thérapeutes familiaux (infirmier, assistant social, éducateur spécialisé) conformément à la réglementation de la GTT (Gestion du Temps de Travail) CH Laval.

**Liaison hiérarchique** : Coordonnateur des Soins et Cadre de Pôle (Pôle Santé Mentale)

Et / ou cadre de proximité

**Liaison fonctionnelle :**

Chef de Pôle et Psychiatre Responsable du service  
 Secrétaire Médicale

## MISSIONS DU POSTE

Le thérapeute familial a compétence pour prendre les initiatives qu'il juge nécessaire auprès des couples et des familles reçues, telles que :

- Aide et soutien psychologique
- Relation d'aide thérapeutique
- Observation et surveillance des troubles du comportement
- Entretien d'accueil et d'orientation
- Rédaction et mise à jour du dossier famille dans son domaine d'activité.

La fonction « thérapeute familial » comprend différentes actions concernant : l'éducation, la formation, l'encadrement et la prévention en matière de santé.

### **Activités générales**

CF annexe répertoire national des métiers : Psychologue, infirmier, assistant social

### **Activités spécifiques**

Le thérapeute familial est habilité :

- A accomplir, sur prescription médicale ou par délégation médicale, des entretiens individuels ou familiaux à visées psychothérapeutiques.
- A participer au sein d'une équipe pluridisciplinaire aux techniques de médiation à visées psychothérapeutiques.

Le thérapeute familial travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ayant pour missions :

- Prise en charge thérapeutique pluridisciplinaire de la problématique souvent complexe du couple ou de la famille qui permet de situer la symptomatologie individuelle dans le fonctionnement global de la famille, ainsi que de tenir compte des conséquences fonctionnelles qu'elle entraîne au niveau du groupe.
- Réponses à la demande de soins des couples ou des familles ayant des problématiques complexes (maladie mentale, dépression, suicide, conduites addictives) et également aux troubles de la relation (maltraitance, violence conjugale, difficultés de communication,) au travers d'une prise en charge familiale systémique.
- Lecture systémique de situation avec d'autres professionnels du champ médico éducatif et judiciaire.
- Coordination avec les partenaires du réseau.
- Participer aux réunions institutionnelles
- Participer à des projets départementaux en lien avec des problématiques familiales.
- Encadrer des stagiaires psychologues, professionnels en formation longue de thérapeute familial...

### **Particularités du poste**

- Travail sur 3 sites : Mayenne, Laval, Château-Gontier
- Travail en binôme avec un système de glace sans tain ou de circuit vidéo où chaque thérapeute mène la thérapie sans remplacement possible. Seule la place de co-thérapeute (derrière la glace sans tain ou le circuit vidéo) peut être remplacée occasionnellement.
- Travail en horaires continus certains jours afin de permettre l'accueil des couples et/ou des familles sur le temps du midi.
- Travail certains soirs (jusqu'à 19h) pour répondre aux demandes et disponibilités des couples et/ou des familles.

### **COMPETENCES REQUISES**

- Pratiques d'entretiens systémiques avec des couples ou des familles
- Expériences professionnelles dans le domaine médico-social, santé mentale...

### **Savoir-faire spécifiques requis**

- Savoir accueillir, s'affilier avec l'ensemble des personnes reçues.
- Aider à clarifier la demande.
- Faire circuler la parole.
- Prise en compte du climat émotionnel.
- Etre capable d'utiliser des outils utiles à l'intervention.
- Savoir accompagner le processus thérapeutique.
- Capacité d'adaptation aux contextes.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à travailler en binôme.

### **CONNAISSANCES REQUISES**

- Grade d'Assistant socio-éducatif
- Formation complète à la thérapie familiale.
- Connaissance en santé mentale souhaitable.

### Savoir spécifique requis

Outre la formation à la thérapie familiale, l'agent doit se former au long court de façon plus ciblée (colloques, conférences, congrès...) afin de renforcer ses compétences et actualiser ses modes de réflexion dans les domaines relationnels, communicationnels du couple et de la famille.

**Formation spécifique requise :** Formation longue systémique.

### RISQUES PROFESSIONNELS

Risques liés à la prise en charge de personnes pouvant être en situations de crise et d'agitation

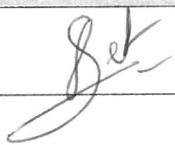
### TEXTES DE REFERENCES SPÉCIFIQUES

**Texte de référence Infirmier :**

- Décret n° 2010-1153 du 29 septembre 2010 portant application de l'article 65-1 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière
- Décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière
- Code de la santé publique, art L4311-5 et art L4311-6
- Loi du 2 juillet 2011 appliquée le 1<sup>er</sup> août 2011 et révisée en Septembre 2014 et portant sur les soins sans consentement

**Texte de référence Assistant socio-éducatif :**

- Décret n° 2013-491 du 10 juin 2013 modifiant diverses dispositions statutaires relatives à des cadres d'emplois à caractère social de catégorie B de la fonction publique territoriale (JO du 12/06/2013)
- Décret n° 92-843 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs (JO 30/08/92)
- Décret n° 2013-494 du 10 juin 2013 portant échelonnement indiciaire applicable aux assistants territoriaux socio-éducatifs (JO du 12/06/2013)

Rédaction	Validation
Karine ROUSSEL, Cadre Supérieur de Santé Pôle Santé Mentale	Sylvie LETENDRE, Directeur des soins 
Le : août 2024	Le : 24/8/24

